

MAIRIE DE PARMAIN - 95620
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE



Service Elections

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

VILLE DE PARMAIN

CONVOCATION *(séance publique)*

Conformément aux dispositions de l'article 261 du code de procédure pénale, le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2026, se tiendra en mairie, au rez-de-chaussée, bureau des élections :

LE JEUDI 17 AVRIL 2025 à 14H00

Toutes les personnes intéressées peuvent y assister. 12 électeurs seront tirés au sort.

Certificat pour affichage,

Fait à Parmain, le 3 avril 2025



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

**Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts**